

CANDIDATURES

au Master mention Métiers de l'Enseignement, l'Éducation et de la Formation,
Encadrement Educatif

1. CONDITIONS D'ADMISSION :

L'admission des étudiant.e.s sera réalisée à partir des candidatures enregistrées sur l'application E CANDIDAT.
Les capacités d'accueil sont limitées à 35 places en M1

a) - MASTER 1^{re} année :

Dans la limite des capacités d'accueil établies :

- Participer à la campagne de pré-inscription
- Déposer un dossier complet
- Projet personnel ou professionnel de l'étudiant cohérent avec la formation envisagée.
- Être titulaire d'un diplôme de licence ou diplôme équivalent (niveau II)

b) - MASTER 2^e année :

En vue de leur admission en 2^e année de master, les étudiants inscrits en 1^{re} année de master MEEF EE à l'ESPE Centre Val de Loire en 2018-2019 devront confirmer leur intention de poursuivre en master MEEF EE directement auprès du centre de formation de Tours-Fondettes par mail avant la fermeture annuelle du centre de formation : meef-ee.espe@univ-orleans.fr.

Les autres candidats doivent faire l'objet d'une candidature en constituant un dossier papier.

2. CALENDRIER

La campagne de candidatures au master MEEF Encadrement Educatif, au titre de la campagne d'admission 2019-2020 se déroulera :

Du 04 avril 2019 9h au 13 mai 2019 17h

Sur l'application E CANDIDAT : <https://ecandidat.univ-orleans.fr>

Le dossier à télécharger en fin de saisie est à envoyer, accompagné des pièces justificatives à :
L'ESPE CENTRE DE FORMATION TOURS-FONDETTES
« Bel Air » La Guignière
37230 FONDETTES

DATE LIMITE ENVOI DOSSIERS : 23 mai 2019 (date de la poste faisant foi).

**En cas de pièces manquantes le dossier concerné sera considéré comme irrecevable
(à l'exception des titres ou diplômes délivrés à l'été 2019 à transmettre dès réception).**

3. ADMISSION

Les admissions seront prononcées par la commission pédagogique selon les conditions énoncées au point 1 :
- à titre définitif pour les candidat.e.s qui rempliront les conditions,
- ou à titre conditionnel (**) sous réserve de l'obtention du diplôme requis ou de la validation d'acquis.

Les avis seront transmis par mail par le service de scolarité de l'ESPE de Fondettes.

(**) Les candidat.e.s affecté.e.s à titre conditionnel devront fournir au service de la scolarité de l'ESPE de Fondettes les justificatifs manquants à leur dossier en vue d'une affectation à titre définitif. En cas de non-respect de cette procédure, ils-elles ne seront pas autorisé.e.s à s'inscrire en master MEEF encadrement éducatif.

5.- INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET PAIEMENT DES DROITS :

A l'issue de la campagne, les étudiant.es autorisé.e.s à intégrer la formation (M1 ou M2) devront effectuer leur inscription administrative selon le calendrier des inscriptions administratives de l'université d'Orléans auprès du centre de formation.